

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 35 (1897)
Heft: 2

Artikel: La peste
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-196014>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
PALUD, 24, LAUSANNE

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Biel, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50.

ETRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

La peste.

Les ravages que ce terrible fléau fait actuellement dans l'Inde, et particulièrement à Bombay, font craindre son apparition en Europe; aussi les plus grandes précautions sanitaires sont-elles prises dans tous les ports. Les dernières dépêches de Bombay sont on ne peut plus alarmantes; la panique y devient générale et plusieurs fabriques ont dû suspendre leur travail faute de bras.

La peste — « ce mal qui répand la terreur, et que le ciel inventa pour punir les crimes de la terre, » suivant le bon Lafontaine. — est fort ancienne. Au moyen-âge, cette maladie, dont l'origine orientale ne paraît pas contestable, s'implanta en Europe où elle apparaissait fréquemment. Il serait difficile de faire la longue histoire de la peste en Asie et en Afrique, pays si souvent décimés; il suffit de rappeler, pour cette époque lointaine, l'épidémie à laquelle succombèrent, en 1270, saint Louis et un très grand nombre de croisés.

Trois quarts de siècle plus tard, apparut en Europe l'épidémie la plus meurtrière dont l'histoire ait gardé le souvenir. Apportée d'Egypte et de Syrie, la peste noire (c'est le nom que l'histoire a conservé) envahit la Sicile, la Toscane et la Provence, en 1347. Un moment arrêté par les froids, le fléau reprit au printemps avec une énergie épouvantable. Avignon, Narbonne, Montpellier furent presque entièrement dépeuplées. S'avancant de ville en ville, la contagion atteignit bientôt Paris et Rouen. On n'avait jamais entendu, jamais vu, jamais lu que, dans les temps passés, une telle multitude de gens eussent péri.

L'homme sain qui visitait un malade échappait rarement à la mort; aussi, dans les paroisses, les curés épouvantés s'en allaient, laissant l'administration des sacrements à quelques religieux plus hardis.

L'Allemagne et l'Angleterre furent à leur tour envahies dans les années 1351 à 1359.

La peste s'était compliquée de la famine. Les loups, pressés par la faim, entraient dans les villages et pénétraient jusqu'à l'entrée des berceaux que les mères n'avaient pas la force de défendre. On vit des pères tuer leurs enfants, des enfants tuer leurs pères; on vit des malheureux détacher les corps suspendus au gibet pour se procurer une exécrable nourriture. Des hameaux entiers disparaissent jusqu'au dernier homme. Les cadavres, restés sans sépulture, ajoutaient encore à l'infection pestilentielle de l'air, et tandis que les uns oublièrent les liens du sang et de l'amitié, les autres frappés de vertige se livraient à toutes les débauches, à tous les excès, à tous les crimes.

Dans les siècles suivants, de nombreuses contrées furent encore visitées par cette funeste épidémie. En 1720, Marseille perdit près de la moitié de ses habitants; à Toulon, la même année, il en périt 13 mille sur 20 mille. Mais jamais le mal ne sévit avec plus d'intensité qu'à Moscou, en 1771; la population y fut presque anéantie. Enfin le fléau fit une dernière appa-

rition dans l'Europe occidentale, à Noja, en 1815, et se montra pour la dernière fois avec le caractère épidémique, en 1835, en Egypte et en Turquie; de sorte qu'on se prit à espérer que l'épouvantable contagion avait disparu du globe. Comme on le voit, il n'en a rien été.

Notre pays n'a point échappé à la contagion comme on pourrait le croire; il en fut désolé pendant tout le cours du moyen-âge. La population de Lausanne, tout particulièrement, fut fréquemment décimée. Voici d'ailleurs ce que nous rapportent à ce sujet les anciennes chroniques :

1439. Une peste horrible ravageait le diocèse de Lausanne.

1521. Peste.

1527. On place des gardes aux portes de la ville afin de ne laisser entrer personne suspecte de peste.

1528. La peste sévit au mois de mars et plusieurs bourgeois se retirent à Ecublens, où une boucherie est établie à leur occasion. Le 15 octobre de la même année, on ne chauffa pas les poêles de la Maison-de-Ville, à cause de la peste qui sévissait.

1530, 1531, 1532, 1542, 1551. Le fléau continue.

1564. Le 5 octobre, ordre communiqué au Conseil de suspendre les revues (*monstres*) qui devaient se faire le jeudi suivant, pour la venue du bailli, à cause de la peste.

1565. Les foires de Lausanne, de Villeneuve et d'Aigle sont contremandées d'un an, à cause de la peste qui régnait en divers lieux. Elle dura encore l'année suivante et éclata de nouveau en 1580.

1613. La peste emporta jusqu'à douze ministres dans la classe de Lausanne; c'était un sur quatre. Elle dura encore l'année suivante.

Les pestiférés étaient soignés, dans des lieux préparés pour les recevoir, par des *marrons* appelés aussi *corbeaux*. C'étaient des hommes qui avaient été atteints de la peste, puis guéris, et passaient pour ne pouvoir plus être victimes du fléau. On leur faisait prêter serment à leur entrée en fonctions. Ils devaient être gens de bien et savoir lire, pour pouvoir faire lecture des prières aux malades.

Dans l'épidémie de 1613, il mourut à Lausanne plus de 2000 personnes.

La peste aux Ormonts. — Sous ce titre, le *Messager des Alpes* publie le curieux récit suivant, de M. A. Ceresole :

Dans la première moitié du dix-septième siècle, une peste appelée « mort noire » ravagea non seulement les populations de la plaine, mais même celle de nos Alpes. Ce fut au point que le registre paroissial d'Ormont-dessus, qui comptait jusqu'à soixante inscriptions de baptêmes par an, n'en compte pas une seule pour les années 1610, 1611 et 1627. La tradition rapporte que la mortalité fut telle qu'un silence de mort régnait dans la vallée; des familles entières succombèrent au terrible fléau. A la Seyte du milieu (partie centrale de la vallée), on raconte qu'il n'était festé que deux hommes, qui guérirent par miracle. L'un demeurait au hameau du Lavanchy et l'autre vis-à-vis, au Rancy, sur l'autre versant de la vallée. Chacun supposait être le seul survivant de l'affreuse épidémie.

Toutefois, le convalescent du Lavanchy, la première fois qu'il sortit de son chalet, pour respirer un peu d'air pur et saluer le soleil, fut saisi d'un

sentiment d'indécible tristesse à l'idée qu'il pourrait être seul et absolument abandonné dans cette vallée autrefois si peuplée. Réunissant ses forces et plaçant ses mains en porte-voix, il essaya une *huchée* qui resta d'abord sans réponse. A la seconde, il entendit un cri, ou plutôt comme un gémissement. A la troisième enfin, il crut ouïr en face de lui une véritable *toutée*. Dans ce même instant, les deux survivants n'eurent qu'une pensée : celle de se rencontrer et de se reconnaître. Aussi descendirent-ils lentement, chacun de son côté, jusqu'au bas de la vallée. Arrivés sur le pont qui traverse la Grande-Eau près de Vers-l'Eglise, ils se reconnaissent et se serrèrent la main. On aurait dit la rencontre de deux spectres en hâillons, tant ils étaient pâles, maigres et décharnés.

A Esserlégillod (Ormont-dessous), la tradition nous a conservé une scène presque analogue. La mortalité y avait été terrible. Seuls, deux jeunes gens, un jeune homme de vingt ans et une jeune fille du même âge, avaient triomphé des atteintes de l'épidémie. Lorsqu'ils se revirent, il y eut un long moment de surprise et d'émotion. Après quoi la jeune fille, parlant d'une des petites fenêtres de son chalet, échangea avec l'Ormonian le dialogue suivant :

Elle. — Bonjour, Vincent !

Lui. — Salut, Marie.

— Alors, tu n'es pas mort ?

— Toi non plus, il paraît.

— Grand Dieu ! Quel ravage !

— On n'y peut pas penser !

— Qu'allons-nous faire ?

— Qu'en sais-je, moi !

— Si je te voulais, me prendrais-tu ?

— Et pourquoi pas !

— Voilà ma main !

— Voilà la mienne !

— Eh bien ! c'est dit !

— Prends ce baiser !

Le baiser fut bien donné et bien rendu.

Les oiseaux qui l'entendirent accoururent joyeux du fond des bois. Les violettes s'épanouirent ce jour-là avec un parfum plus doux. Le mariage fut rapidement conclu. L'amour succéda à la mort et, un an plus tard, un enfant souriait à la vie dans un des berceaux du pauvre hameau dépeuplé.

Les demoiselles d'extra.

Tel est le titre d'une chronique parisienne publiée par le journal *La France*, et qui a plus ou moins piqué notre curiosité. « Que peut-on bien entendre par *demoiselles d'extra* ? » nous sommes-nous demandé.

EH bien, voici : Partout, et à Paris tout particulièrement, les friandise vont leur train pendant les fêtes de l'an. Les confiseurs décorent leurs vitrines avec tous les raffinements de l'art moderne et le passant attiré, paie inévitablement son tribut au bonbon, qui est le roi du jour. Aussi, à cette époque de l'année, tous les grands confiseurs de Paris prennent-ils, pour le service de leurs magasins, un choix de charmantes demoiselles qui accueillent le client avec le plus gracieux empressement. Ce sont les demoiselles d'extra.

Mais détachons plutôt quelques passages de la chronique de M. Blavet :

Comme tout le monde, dit-il, j'ai subi cette attraction irrésistible, et je suis allé, comme tout le monde, porter mon offrande au roi du jour. La chambrée était pleine; et, sous l'éclattement des lustres, ces flots de courtisans, hommes et femmes, assiégeaient